

## Compte-rendu du 3<sup>e</sup> conseil d'école du vendredi 19 juin 2009

Personnes excusées : M. Alibert, IEN ; Mme Cathala, Mme Marcot, Mme Connac.

Personnes présentes :

Mairie : Mme Fernandes, Maire adjointe, chargée des Affaires scolaires, Mme Panassié, conseillère municipale.

CLAE : M. El Hammoumi, directeur

Parents élus : Mme Torroglosa, Mme Schlaifer, Mme Lassus, Mme Klacsmanovics, Mme Comte, Mme Daysson, Mme Claverie, Mme Creff, Mme Guichet, Mme Texier, Mme Basset, Mme Huc, M. Rivière, M. Guerrin.

Enseignants : Mme Rey, Mme Cazes, Mme Bellandi-Larroque, Mme Larrouquet, Mme Beyne, Mme Garcia, Mme Costes, Mme Guibert, M. Vincent, M. Villaeys, M. Bessière (en remplacement de Mme Marquant), M. Haddack (en remplacement de Mme Cibien).

### Ouverture du conseil d'école à 17:20

## 1. Conseil des élèves

Le conseil d'école s'ouvre par les questions et le rapport des activités pédagogiques des délégués des classes de cours moyen. Les éléments amenés sont retranscrits en italique dans les parties adéquates du compte-rendu.

Problèmes quotidiens :

- *La propreté dans les toilettes :*

*Certains enfants ne tirent pas la chasse d'eau.*

*Il y a de l'eau sur le sol, ça glisse.*

*Les torchons sont mouillés.*

Réponse du directeur du CLAE :

Certaines animatrices du CLAE sont certes employées pour effectuer le ménage le soir. Cependant, elles ne peuvent nettoyer les toilettes durant l'interclasse qu'après leur service à 14h00. Avant, leur présence est nécessaire à l'animation.

Le torchon pour s'essuyer les mains est régulièrement changé, cependant, en raison du nombre d'élèves, il est souvent mouillé. Cela pose un problème d'hygiène.

Plusieurs dispositifs sont envisagés par l'assemblée :

- un dérouleur de torchon en tissu. La municipalité s'est déjà renseignée. Ce dispositif, plus écologique, est uniquement disponible à la location. Cette location est très chère. Réfuté.

- une soufflerie pour sécher les mains. Système inadapté en raison du nombre d'enfants et du temps que prend le séchage des mains. Ce dispositif est écarté.

- un distributeur de serviettes en papier. Cela soulève le problème de la consommation de serviettes en papier, la possibilité pour les enfants de gaspiller ces serviettes. Toutefois, le gaspillage peut être réduit par une éducation. Ce dispositif semble être le plus adapté à la situation. Il sera étudié.

- La cantine

*Il y a trop de bruit à la cantine.*

*On souhaiterait se mettre à la même place à table, mais quand on sort d'une activité en retard, on nous prend la place à la cantine.*

*Il faudrait que certains élèves respectent plus les animateurs.*

Réponse du directeur du CLAE :

Les enfants sont de plus en plus nombreux à manger à la cantine et l'espace est restreint, ce qui entraîne plus de bruit. Il n'est pas toujours facile de gérer le problème des places. Les animateurs veillent au respect des règles autant que faire se peut.

*L'eau n'est pas bonne.*

Réponse du directeur du CLAE : Le CLAE n'a aucun pouvoir là-dessus.

*Le pain n'est pas très bon. Certains jours, il est mou.*

Réponse de Madame Fernandes : le pain est de bonne qualité, il est fourni par le boulanger du village. En raison de l'humidité dans l'air, il arrive qu'il soit mou.

- La cour de récréation

*Il y a souvent des déchets dans la cour.*

*Il y a beaucoup de jeux de ballons et donc moins de place pour les autres jeux.*

Réponse du directeur du CLAE : le nouveau City Stade libère la cour durant l'interclasse.

*La sonnerie de l'école est trop forte.* Les enseignants de l'école pensent de même.

Madame Fernandes, n'ayant pas entendu parler cette année de ce problème de sonnerie, pensait le problème résolu. Elle informera le service technique afin de voir ce qu'il est possible de faire.

## **2. Rentrée 2009-2010**

La prérentrée des enseignants, après accord de l'Inspecteur, sera fixée au lundi 31 août 2009. La rentrée des élèves aura lieu le mercredi 2 septembre 2009.

Les listes d'élèves répartis dans les classes et les informations sur les modalités de rentrée seront affichées aux panneaux d'informations aux entrées de l'école le 1<sup>er</sup> septembre en fin d'après-midi.

Les listes de fournitures auront été données en fin d'année scolaire.

### **Au niveau des élèves**

#### Mesure scolaire :

En raison de la baisse des effectifs, la Commission Départementale de l'Education Nationale a décidé début juin de la fermeture d'une classe : 276 élèves inscrits au mois de mai, le seuil de fermeture d'une classe étant de 286 inscrits pour une école de 12 classes, ceci hors effectif de la classe de CLIS, classe d'intégration scolaire.

L'école comptera donc 11 classes et 1 CLIS, soient 12 classes à la rentrée 2009.

A l'heure actuelle, le nombre d'élèves prévus pour septembre 2009 est de 280, soit une moyenne de 25,5 élèves par classe.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
63	46	56	54	61	280

Sous réserve de mouvement d'élèves (inscriptions, radiations) qui pourrait changer la répartition des élèves dans les classes et ceci jusqu'à la veille de la rentrée, l'organisation pédagogique des classes retenue par le conseil des maîtres est la suivante :

2 CP,	1 CE2-CM1,
1 CP-CE1,	1 CM1,
1 CE1,	1 CM1-CM2,
1 CE1-CE2,	2 CM2.
1 CE2,	

### **Mouvement des enseignants**

C'est le poste de Madame Cathala, dernière enseignante nommée à titre définitif qui est supprimé. Désirant continuer à travailler sur l'école, Madame Cathala a postulé sur des postes qui complètent les temps partiels et sera prioritaire en raison de la fermeture de son poste.

Madame Connac a obtenu l'un des postes qu'elle avait demandés et quittera l'école en fin d'année. C'est Madame Bloch qui lui succèdera.

Mme Guibert a obtenu un autre poste de direction. Le poste de direction de l'école, à mi-temps administratif et mi-temps pédagogique à partir de la rentrée, est à pourvoir au mouvement des enseignants qui se déroule actuellement.

Mesdames Bardon et Costes sont dans l'attente d'une affectation. Madame Marquant a obtenu le poste qu'elle désirait.

### **RASED**

Un poste de psychologue scolaire est actuellement à pouvoir.

Le poste de maître G est affecté à Mme Molino.

Le poste E est fermé.

Madame Faulmann, maîtresse E, est affectée en tant que maître surnuméraire sur une autre école. Un maître surnuméraire est un enseignant supplémentaire sur une école, qui travaille en projet avec les enseignants des classes afin de permettre une souplesse dans l'organisation des groupes d'élèves en fonction des besoins de l'école.

### **Organisation de la semaine scolaire**

L'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours et demi (mode dérogatoire) a été validée par l'Inspecteur d'Académie pour une durée de trois ans. La décision du conseil d'école extraordinaire avec horaires décalés durant l'interclasse entre l'école maternelle et l'école élémentaire recueille un accord de principe de la part de l'Inspecteur de la Circonscription HG6 (la validation interviendra après examen plus approfondi du dossier), ceci dans la mesure où la Municipalité est d'accord avec cette organisation.

### 3. Bilan du projet d'école (avenants 2008/2009)

Les actions orientées directement vers les élèves ont été mises en œuvre :

Intégration de la CLIS à la vie de l'école et intégration des élèves de CLIS dans des apprentissages se déroulant de manière régulière dans les classes dites ordinaires : intégration réussie sur les deux plans. Les élèves de CLIS se repèrent bien dans les locaux en règle générale et se sentent bien à l'école de Bouloc. Le directeur du CLAE précise leur bonne intégration à la vie de l'école durant l'interclasse. Tous poursuivront leur scolarité dans cette CLIS à la rentrée. L'effectif pouvant atteindre 12 élèves, il y aura sûrement deux autres affectations.

APE ou aide personnalisée (60h décomposées en 50h face aux élèves, 9h de préparations et régulations, 1 h pour recevoir les familles)

Cela concerne 72 élèves sur 276, soit 26%.

La majorité d'élèves intégrés dans le dispositif a bénéficié de 2 heures hebdomadaires, soient 50h annuelles.

Sur ces 72 élèves, 12 ont bénéficié de l'APE en lien avec une prise en charge du RASED.

Pour 68 d'entre eux, cette aide s'intègre dans le PPRE, Programme Personnalisé de Réussite Educative.

L'équipe constate que ce dispositif fonctionne sur des élèves ayant des difficultés ponctuelles ou légères (l'équipe estime à 15 sur 72 le nombre d'élèves pour lesquels l'aide a permis de remédier aux difficultés identifiées), mais qu'il n'amène pas une aide suffisante pour les élèves en difficulté plus importante ou en grande difficulté pour lesquels l'aide de maîtres spécialisés comme les membres du RASED serait plus appropriée, ceci tant que les difficultés perdurent, c'est-à-dire pour certains jusqu'à la fin de leur scolarité en élémentaire.

Stages de remise à niveau

Les élèves de cours moyen ayant des difficultés scolaires peuvent bénéficier, sur proposition du conseil des maîtres et acceptation des familles, d'un soutien de 15 heures (5 matinées de 3 heures) durant les vacances de printemps, le début et la fin des grandes vacances

En mars, 12 élèves ont suivi ce stage.

Pour les grandes vacances, il y a 6 inscrits durant la première semaine de vacances en juillet, 12 pour la dernière semaine d'août.

Ces stages sont encadrés par des enseignants d'autres écoles, rémunérés en heures supplémentaires.

Étude du soir

Ce dispositif est organisé par la municipalité. Elle rémunère des enseignants de l'école pour encadrer ces études. La participation demandée aux familles est un forfait de 10,50 € mensuels du mois d'octobre au mois de juin.

Le nombre d'enfants pouvant bénéficier de ce dispositif a été déterminé par le nombre d'enseignants volontaires et l'acceptation par la municipalité d'un nombre peu important d'enfants à ces études : pas plus de 12 par groupe (les études organisées par d'autres municipalités peuvent accueillir jusqu'à 25 élèves). Ces conditions permettent aux enseignants d'accompagner et/ou d'aider selon les besoins les élèves dans leur travail.

Ce dispositif a concerné 48 élèves cette année. Aucun refus n'a été fait cette année.

Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, les enfants devaient :

- être accueillis au CLAE jusqu'à une heure tardive,
- être proposés par les enseignants (élèves ayant besoin d'une aide pour faire leurs devoirs).

Les familles s'engageaient à ce que leur enfant participe aux deux séances hebdomadaires (quelques dérogations ont été acceptées dans le cas d'enfants nécessitant des prises en charge en orthophonie).

Il y a 4 groupes les lundis et jeudis. Après la classe, les enfants disposent d'un temps libre d'1/4h sous la surveillance d'une animatrice du CLAE.

Suite au bilan du dispositif en 2008/2009, des aménagements ont été mis en place :

- en octobre, seuls les élèves de cycle 3 ont été accueillis, ceci afin de mettre l'accent sur les méthodes de travail (consulter son agenda, organiser son travail, etc.). Leur temps de travail est d'une heure de 16h45 à 17h45.

- les élèves de cycle 2 ont été intégrés après les vacances de Toussaint. Afin de tenir compte de leurs besoins physiologiques et de leurs capacités de concentration, leur temps de travail est de ½ heure, de 16h45 à 17h15.

La priorité est donnée la première partie du temps aux cycles 2 pendant que les cycles 3 commencent leur travail en quasi autonomie. Après le départ des cycles 2, l'enseignant est disponible pour accompagner les cycles 3.

Pour faciliter la gestion des devoirs par l'enseignant responsable, les enfants ont été regroupés par classe d'un même enseignant.

À la fin de l'étude, les enfants sont récupérés par leurs familles ou par une animatrice pour rejoindre le CLAE.

L'organisation mise en place cette année donne entière satisfaction aux enseignants.

Toutefois, la poursuite de ce dispositif sous cette forme (quatre études deux fois par semaine et 48 enfants accueillis) pour 2009/2010 est liée au nombre d'enseignants volontaires pour l'encadrement.

### Apprentissage d'une langue étrangère

Sauf affectation d'un enseignant avec une habilitation en anglais sur un complément de temps partiel, l'école ne dispose pas d'enseignant habilité pour l'année 2009/2010. Cette donnée sera communiquée à l'administration lors de l'enquête annuelle en septembre sur les besoins pour l'enseignement des langues.

Les parents d'élèves regrettent de n'avoir à ce jour reçu aucune réponse à leur courrier à ce sujet adressé au Recteur.

Demande des parents auprès de la Mairie : la municipalité pourrait-elle prendre en charge la rémunération d'un intervenant ? Madame Fernandes répond que le conseil municipal ne souhaite pas pallier aux défaillances de l'Education Nationale, ceci ayant un coût pour le budget municipal, coût répercuté sur les impôts locaux.

À la demande des parents, la directrice s'informerait auprès de l'administration des conditions requises pour l'habilitation à enseigner les langues par un parent bénévole.

### Liaison GS/CP

Elle a eu lieu le 11 juin. Les élèves de la maternelle ont visité l'élémentaire durant la matinée. Ils ont déjeuné à la cantine des grands.

### Liaison CM2/6<sup>e</sup>

Les CM2 ont visité et déjeuné au collège le mardi 26 mai.

Les liaisons au niveau des enseignants ont eu lieu le mardi 16 juin.

#### Le défi lecture CM2/6<sup>e</sup>

*On a eu 10 livres à lire dans l'année. On a posé 30 questions aux 6<sup>e</sup> qui ont fait de même. La classe qui a le meilleur score va en finale, ce qui est notre cas :28/30. On est tombé face aux 6<sup>e</sup> H. La finale aura lieu lundi 22 juin à 15:00. Des élèves de la classe de Bruno et Sophie, ceux qui ont lu le plus de livres participeront aussi. La coopérative scolaire prendra en charge les frais du bus.*

#### Ateliers Philo

Toutes les classes ont participé en début d'année à des ateliers philo animés par les membres du RASED, ceci dans le cadre du projet d'école, axes Maîtrise de la langue et Citoyenneté. Ces ateliers développent la prise de parole et l'écoute des autres. Des thèmes tels que « qu'est-ce qu'être élève ? », « filles et garçons »... ont été abordés. Les enseignants ont trouvé très intéressant et enrichissant de ne pas animer ces séances et de pouvoir donc pleinement observer le comportement et les prises de risque de leurs élèves.

Ces ateliers philo n'ont pas pu être recommencés en fin d'année, comme prévu initialement par les membres du RASED, faute de temps.

#### Fréquentation de la BCD et emprunt de livres

Toutes les classes ont régulièrement fréquenté la BCD cette année.

La fonctionnalité de la BCD (achat, entretien des livres, gestion des stocks, rangements fréquents, enregistrement des nouveaux titres sur le logiciel de gestion...) est liée à l'investissement de Mme Pacita Vicens, personne bénévole qui intervient depuis de nombreuses années dans l'école. Elle est présente un jour et demi par semaine. Sans son travail régulier, la bibliothèque de l'école serait moins agréable. Après de nombreuses années de bénévolat à la BCD, Mme Vicens souhaiterait avoir la possibilité de passer le relais à une personne motivée pouvant se rendre disponible de manière régulière.

#### Rallyes piétons des CM1

*Le jeudi 11 juin, nous avons fait un rallye piéton à Toulouse. Nous avons appris beaucoup de choses. Cela nous a permis de mieux connaître Toulouse. Nous avons des épreuves à faire. On s'est rendu compte que c'était plus dangereux d'être piéton à Toulouse qu'à Bouloc. Le rallye piéton de Bouloc était plus facile que celui de Toulouse car on connaît mieux notre village. C'est dommage, on aurait aimé avoir plus de temps pour faire plus d'épreuves.*

*L'après-midi, nous sommes allés à la cinémathèque voir un dessin animé. Nous avons apprécié de voir un film d'un autre pays (Japon). C'était éducatif, nous avons vu une ancienne caméra et c'était plus reposant que le matin.*

#### Classe découverte des CM2

*Nous sommes arrivés le 20 avril 11:30 du matin. Nous avons pique-niqué et joué en arrivant à Gujan Mestras près du bassin d'Arcachon. Nous sommes repartis le vendredi 24 avril à 16:30 et arrivés à Bouloc à 19:30.*

#### Les activités :

*Le lundi après-midi, nous sommes allés au parc ornithologique du Teich pour observer les oiseaux dans leur environnement naturel.*

*Le mardi matin, nous sommes allés à la plage de la Hume. L'après-midi, nous avons fait classe.*

*Le mercredi matin, nous sommes allés à la dune du Pyla. L'après-midi, nous sommes partis dans la forêt landaise pour découvrir les animaux et les plantes qui vivent.*

*Le jeudi matin, nous avons observé la prairie sous-marine pour découvrir de nouveaux animaux. L'après-midi nous avons visité le village de L'Herbe pour voir les cabanes des ostréiculteurs. Le vendredi matin, nous sommes allés visiter le port d'Arcachon pour découvrir les bateaux et voir les gens qui travaillent.*

#### *La vie quotidienne*

*On a bien aimé la cantine sauf que parfois le service était long. Le matin, le petit déjeuner était organisé comme un self. Les autres repas étaient servis à table.*

*Dans les chambres, les lits étaient superposés, il y avait un bureau et des placards. Nous avons bien dormi car les lits étaient confortables. Dans les chambres à deux, c'était parfait mais dans les chambres à quatre, le passage était étroit.*

*Tout le monde a adoré les veillées, le foot, le badminton avec Bruno, Sophie, Géraldine et les parents accompagnateurs, le jeu de l'oie et l'expression théâtrale avec Murielle. Notre veillée préférée, c'était la boum. Il y avait un buffet de bonbons, des boissons, des spots et de la super musique. On chantait en dansant, il y avait des slows et les garçons ont dansé avec les filles. Nous nous sommes couchés tard.*

*Tous les élèves de la classe ont aimé la classe transplantée.*

*Nous remercions Mme Rachel Aziz, Géraldine Pichol ainsi que Frédéric Côté, Thierry Touzet pour nous avoir accompagnés et encadrés durant la classe transplantée. Nous remercions aussi les enseignants, Mme Sophie Larrouquet, Mme Murielle Bellandi Larroque et M. Bruno Villaeys pour avoir organisé cette sortie. Nous remercions également la Mairie qui nous a aidés à financer le séjour.*

#### *Film documentaire suite à la classe découverte*

*On a réalisé un film documentaire sur certaines activités de la classe transplantée : la dune du Pyla, les herbiers marins, la forêt landaise, le port d'Arcachon, le village de l'Herbe et le parc ornithologique du Teich.*

*Pour réaliser ces documentaires, on a sélectionné des films et des photos grâce à un logiciel, on les a mis dans l'ordre, et on a coupé certaines parties. Ensuite, on a mis des transitions et ajouté un titre. Puis on a enregistré le texte et enfin on a synchronisé le texte avec les images. Nous avons mis beaucoup de temps pour le réaliser et nous espérons que vous l'apprécierez.*

#### *École et Cinéma*

*Nous sommes allés au cinéma lundi dernier pour voir un film « Bonjour ». C'est un film japonais réalisé en 1959 par Ozu qui est très connu au Japon. C'est l'histoire de deux enfants qui veulent une télévision et qui vont tout faire pour l'obtenir jusqu'à faire la grève de la parole. C'était un film comique mais le problème, c'est qu'il était sous-titré et que ce n'est pas toujours facile de suivre.*

#### *Rallyes lecture*

*Toutes les classes du CE1 au CM1 ont participé. Le rallye dure cinq semaines. Il faut lire le plus de livres possibles et répondre à des questionnaires qui nous donnent des points. Cela nous a appris à découvrir de nouveaux livres. Cela nous a plu, ça nous aide à mieux lire et à prendre plaisir.*

#### *Film d'animation*

*Chaque classe de CM travaille sur un chapitre. L'histoire est inspirée d'un livre « Le quartier en chantant ». Les personnages sont faits en pâte à modeler. La vidéo est faite à partir de nombreuses photos mises bout à bout. Cela demande beaucoup de travail et de patience.*

Permis piéton CE2 en partenariat avec le Major Concil de la gendarmerie de Villemur.

#### Evaluations nationales CE1

Elles portaient sur les programmes 2008 que les élèves ont suivi à leur entrée au CE1. Le conseil des maîtres a étudié les notions et compétences évaluées et décidé de ne pas mettre les élèves en échec sur l'évaluation de compétences telles que les notions peu abordées en raison de l'application des programmes depuis septembre 2008 uniquement. Les résultats individuels ont été transmis aux familles et les familles le souhaitant ont été reçues par les enseignants (sauf pour une classe en raison du congé maladie d'un enseignant).

Les résultats anonymés de l'école ont été transmis à l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Il y a eu mise en place des programmes 2008 avec harmonisation des programmations entre les classes d'un même niveau et classes du cycle en incluant le Socle commun de connaissances et de compétences, répartitions réécrites en cycle 3 en histoire, géographie et sciences. Ces programmations seront affinées l'an prochain.

La difficulté majeure rencontrée par les enseignants a été de suivre la programmation établie en conformité avec les programmes 2008 sur un temps d'enseignement de 24 heures hebdomadaire, tout en respectant un équilibre dans la répartition entre les différentes matières, ainsi que les temps de recherche nécessaires à la construction des notions.

## **4. Les investissements matériels traités et à venir**

Mme Fernandes présente les investissements sur l'école :

- l'aire de sport est bientôt achevée. C'était un gros projet.
- l'école sera dotée à la rentrée de 15 ordinateurs en salle informatique, dont cinq ordinateurs portables. Deux ordinateurs sont prévus pour la salle des maîtres. Ceci représente les investissements pour la première phase. Dans les investissements à venir en deuxième phase, il y a l'équipement de deux ordinateurs en fond de chaque classe.

Pour la deuxième phase, un parent demande s'il ne serait pas possible d'équiper l'école avec des ordinateurs récupérés dans des administrations. Des parents d'élèves répondent que cela a été fait il y a quelques années avec des ordinateurs du Trésor Public, mais que le parc informatique récupéré était effectivement vétuste (d'où son changement par cette administration). Les enseignants y sont opposés en raison de la vétusté de certains ordinateurs et des systèmes d'exploitation alors hétéroclites qui empêchent leur mise en réseau et qui compliquent au quotidien leur utilisation en raison des dysfonctionnements.

- la pose du nouvel interphone filaire d'ouverture des portails a été réalisée,
- un nouveau photocopieur a été livré,
- le renouvellement des stores pour la classe de CE1 de Mme Cibien, la salle informatique et la B.C.D.
- un budget investissement est alloué pour équiper la classe CLIS de meubles de rangement adaptés à la spécificité de cette classe (3 meubles à casiers ouverts permettant de développer l'autonomie des élèves dans l'utilisation du matériel mis à leur disposition),



Mme Larrouquet remercie le service technique de la mairie pour la réalisation d'un meuble à casiers permettant le rangement des classeurs des élèves.

## 5. Coopérative scolaire : bilan financier

La majorité des dépenses effectuées par la coopérative scolaire sont liées au financement des activités pédagogiques et aux frais de transport en bus :

- bal occitan des CE1/CE2
- trois séances de cinéma, « Ecole et cinéma » pour 5 classes (CM1 et CM2)
- projet « fabrication de pain » de la classe CLIS, avec visite du moulin de Brignemont (+ classe CE1-CE2)
- visite de la Bisonnerie de Mérenvielle, avec ateliers sur le thème du Far West, pour 2 classes (CP)
- visite du Parc animalier de Le Burgaud, avec ateliers, pour 2 classes (CE1)
- ateliers au musée Ingres (2 sorties pour 2 CP)
- rallye piéton à Toulouse,
- etc.

Adhésion des familles : 2690 €

Affiliation à l'OCCE, organisme à but non lucratif qui gère les coopératives scolaires : 678, 20 €

Don de la FCPE suite au loto : 1350 €

Abonnement de classe à des journaux : 508,75 €

Bénéfice de la vente des photos scolaires : 2075 € (4800,50 - 1725,50 = 2075€)

Tombola : bénéfice non encore établi

Suite aux factures qu'il reste à régler, le solde positif de la coopérative avoisinera les 5800 € en fin d'exercice pour l'année 2008-2009.

Le vide grenier a été un réel succès.

Les parents d'élèves remettent à la coopérative scolaire un chèque de 4000 €.

Un grand merci à tous les parents et enseignants, qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour l'organisation et le déroulement de cette manifestation.

Les parents d'élèves informent qu'ils ne souhaitent pas réorganiser un loto en novembre prochain en raison de la lourdeur des préparatifs et de la difficulté croissante chaque année à obtenir des dons financiers leur permettant d'acheter les lots. Les commerçants offrent plus volontiers un bon d'achat valable dans leur commerce. Ils réfléchissent à une autre action ne sollicitant pas financièrement les seuls parents, mais l'ensemble des Boulocains, voire les villages limitrophes.

## 6. Point divers

Suite à l'agression d'une collégienne un matin alors qu'elle attendait le bus de transport scolaire, les parents demandent quelles ont été les approches de l'équipe enseignante et de l'équipe d'animation.

L'équipe enseignante et l'équipe d'animation ont eu une information succincte des faits par un parent d'élève et ont été plus vigilantes dans les temps qui ont suivi.

Les parents expliquent que les enfants en ont beaucoup parlé entre eux durant les récréations sous différentes versions, et qu'ils ont été angoissés. Certains parents soulèvent le fait que ce sujet aurait pu être abordé rapidement en classe.

Ce sujet n'a pas fait l'objet de discussions en classe. Une enseignante dit que c'est le rôle des parents d'informer leur enfant, ce sujet n'a pas été abordé en classe lors des conseils car, à ce

moment-là, les élèves n'en ont pas parlé. Il est difficile d'aborder un tel thème rapidement, les effets pouvant alors être trop alarmistes pour les enfants et pouvant les inquiéter encore plus. Pour les enseignants des classes de petits, ce sujet est très délicat à aborder. Il y a eu par le passé une demande institutionnelle de prévention à l'égard des attouchements dont les enfants pouvaient être victimes, et un film leur était diffusé. Ce n'est plus le cas actuellement.

Les parents souhaiteraient que la mairie informe rapidement les enseignants dans ces cas là afin de faire tomber les rumeurs. Mme Fernandes explique que la municipalité n'est pas toujours informée.

Les parents d'élèves expriment l'hypothèse d'une « boîte à sujets » où chaque enfant pourrait anonymement noter un sujet qui le tracasse. Idée à soumettre au CLAE, qui serait plus à même de mener des discussions avec les enfants ou d'informer l'équipe enseignante.

#### Sanction et punition données aux élèves

Un jeune enseignant remplaçant a donné comme punition 40 lignes à copier à un élève de CE1 et 80 lignes un élève de CE2. Les parents d'élèves estiment ces punitions disproportionnées par rapport à l'âge des enfants et déplorent que ce remplaçant peu expérimenté n'ait pas mesuré l'ampleur des punitions infligées.

La directrice n'a pas été informée de ces faits et explique qu'il est parfois difficile lors des premières années d'enseignement d'appréhender et de maîtriser la complexité que représente le travail de préparation des enseignements et la gestion de la classe. Un enseignant ajoute que certains enfants profitent souvent d'un changement d'enseignant pour avoir alors des comportements qu'ils n'auraient pas avec leur enseignant habituel. Les règles de vie sont travaillées chaque début d'année. Les sanctions sont variables en fonction de l'âge, du comportement de l'enfant et de sa personnalité.

Propreté des toilettes : point évoqué en début de conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'école est clos à 19h30.

Mme Guibert remercie les parents d'élèves, la Municipalité, le CLAE et ses collègues pour l'accueil qu'ils lui ont réservé à son arrivée et la qualité des échanges durant cette année.

Compte-rendu approuvé par :

Mme Fernandes,  
Maire adjointe,  
chargée  
des Affaires scolaires

Mme Torroglosa  
Déléguée  
des Parents d'élèves

Mme Guibert  
Directrice  
de l'école élémentaire

Mme Costes  
Secrétaire de séance